

## Choix L3 et ouvrage

Par **Hegel66**, le **28/06/2013** à **00:54**

Bonjour voulant m'orienter dans le droit notariale je voulais savoir quel choix je devrais faire qui pourrait m'aider pour un éventuel master en droit donc.

Je rentre en L3 de droit.

J'ai le choix à ce couple de matière :

Droit civil (CM )

Droit des sociétés (CM)

Droit du travail (CM )

Droit judiciaire privé (CM)

2 TD : Choisir parmi l'un des groupes suivants :

Droit civil/Droit du travail ; Droit civil/Droit des sociétés ; Droit des sociétés/Droit fiscal ; Droit civil/Procédure pénale

Donc quel td prendre en faite.

[s]Autre question :[/s]Je pensais lire des ouvrages de doctrine ou autre en rapport avec le droit privé ou/et notariale qui m'apporterait un plus pour la rentrée? Quels sont les incontournables ?

Merci d'avance !

Par **Yn**, le **28/06/2013** à **11:04**

Droit civil/droit des sociétés constitue le binôme le plus approprié pour le notariat.

Pour le notariat, tes connaissances sont encore trop limitées pour t'attaquer aux incontournables de la profession. Tu auras tout loisir, après le M1, de passer de très très longues heures à les feuilleter, un peu de patience !

Pour ta culture juridique :

- Jurisclasseur, les encyclopédies : c'est un recueil de clauses, de situations pratiques, etc. Tu as absolument tout mais la densité et le volume de connaissances répertoriées en font un

outil difficile à manier pour les débutants

- Jurisclasseur, la semaine juridique éd. notariale : revue périodique sur l'actualité du notariat (civil, immo, fisca, société, urbanisme, ...) ; c'est selon moi la revue la plus accessible pour les étudiants

- "Le Morin" (de son auteur, Georges Morin), solutions d'examens professionnels : c'est le classique que tous les étudiants notaires possèdent, il s'agit de cas pratiques corrigés sur tous les thèmes du notariat (de mémoire, quatre tomes sur les actes courants, le droit civil, le droit de la construction-urbanisme-rural, et le droit des affaires)

Par **Hegel66**, le **28/06/2013** à **12:49**

Merci à tous pour vos réponses je vais donc me renseigner sur droit des sociétés.

Sinon concernant les ouvrages c'est noté mais je voulais savoir lesquels privilégiés concernant la L3 plus que le droit notariale. A moins que ceux que vous m'avez cités concernent aussi la L3?

\_ Dernière question ( je suis chiant) j'hésite encore avec le domaine d'huissier ou notaire je voulais donc savoir si droit des sociétés étaient aussi appropriés si je changeais d'avis pour huissier ?

Encore merci !

Par **Occlumens**, le **28/06/2013** à **22:16**

Bonsoir, cette année j'aurai les mêmes choix à faire que l'auteur. J'avais pensé prendre Droit du travail et droit des sociétés. Dans la mesure où je souhaite enchaîner sur un master droit des affaires, est-ce approprié? Merci à tous.

Par **bulle**, le **29/06/2013** à **12:01**

Bonjour,

@Hegel66: selon moi le droit fiscal n'est pas à exclure. Il faudra au minimum le prendre en option.

@Occlumens:il faut absolument choisir un binome avec le droit des sociétés. Après c'est à vous de voir mais il serait judicieux de suivre du droit du travail, du civil et du fiscal même si ce n'est qu'en option.

Par **Occlumens**, le **29/06/2013** à **12:52**

@Bulle: Le TD Droit des sociétés est indispensable pour moi, j'avais la ferme intention de le choisir. Je pense que je vais prendre en second TD le droit du travail (il s'agit là du semestre 5). Toutefois je précise que j'aurai également des CM de droit civil et droit judiciaire privé, ainsi que fisca, donc aucune de ces matières ne sera négligée. Je regrette que l'on ne puisse pas choisir une troisième matière à TD cependant.

Merci d'avoir répondu.

Par **Hegel66**, le **29/06/2013** à **14:22**

Très bien je prends note.

Le droit matrimonial est important aussi ?

Donc je dois prendre droit des sociétés en matière à TD.

Mais en ce qui concerne la deuxième je devrais prendre laquelle ?

- fiscale

-travail

- ou civil ( qui concerne la famille/matrimoniale ; et contrats spéciaux au 6 ème semestre)

En bouquin sur le droit des sociétés le Cozian est bien ou il y a mieux ?

Par **bulle**, le **30/06/2013** à **09:34**

Bonjour,

Le droit matrimonial est en effet très important pour vous orientez vers le notariat.

Vu que votre cours intitulé "droit civil" recouvre du droit matrimonial et les contrats spéciaux, je vous conseillerais de choisir le duo droit des sociétés/Droit civil en TD. Pour les options, le fiscal et le droit judiciaire privé me semblent indispensables.

Pour le droit des sociétés, le Cozian est très bien, je n'ai jamais travaillé qu'avec ce livre.

Par **Petruche**, le **04/03/2014** à **21:38**

Désolée mon ordi a bugge